

# Département de l'Aisne

## Commune de Montreuil aux Lions

### COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 4 juillet 2008

**L'an deux mil huit, le quatre du mois de juillet, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2008

**Présents** : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Bernard VERON, Monsieur Martial DUMONT, Monsieur Julien LE ROUZIC, Monsieur Philippe MAUPRIVEZ, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Alexandre MATRAS, Monsieur Régis VERON, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Frédérique ANORGA, Madame Catherine DUMENIL.

**Absent excusé non représenté** : Monsieur René BACUET, Madame Monique RIMBERT.

**Absent excusé représenté** : Madame Catherine CHARLES ALFRED donne pouvoir à Madame Frédérique ANORGA.

**Secrétaire de séance** : Madame ANORGA

La séance est ouverte à 19 heures 00.

Monsieur Régis VERON donne lecture du compte-rendu du 6 juin 2008.

Avant de procéder à l'Ordre du Jour, Monsieur le Maire signale qu'il faut rajouter deux délibérations :

- Frais du Maître d'œuvre, travaux rue de l'église et affectation en section d'investissement de ces frais
- Mise aux normes du terrain de foot, demande de subvention auprès du FRAPP

#### **SIVU du Labyrinthe Fabuleux**

Monsieur le Maire informe que suite aux élections du SIVU du Labyrinthe Fabuleux qui ont eu lieu le lundi 9 juin 2008, il a été nommé vice-président à l'unanimité. Or son statut de suppléant ne le permet pas Il convient donc d'annuler la délibération en date du 28 mars 2008 et de désigner à nouveau 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants au Syndicat Intercommunal à vocation unique du Labyrinthe Fabuleux.

Le conseil municipal, à bulletin secret, désigne :

Monsieur Olivier DEVRON, délégué titulaire

Monsieur Pierre SAROUL, délégué titulaire

Madame Frédérique ANORGA, déléguée suppléante  
Monsieur Martial DUMONT, délégué suppléant.

### **Rue de l'Eglise, choix du cabinet d'études**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de passer un contrat de maîtrise d'œuvre en application des dispositions de l'article 74 II du code des Marchés Publics concernant l'étude et le suivi de chantier pour la rue de l'Eglise avec Didier JAKUBCZAK.

Le montant de la rémunération du maître d'œuvre s'élève à la somme de 3000,00 euros H.T. soit 3588,00 euros T.T.C.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de passer un contrat de maîtrise d'œuvre en application des dispositions de l'article 74 II du code des Marchés Publics concernant l'étude et le suivi de chantier pour la rue de l'Eglise avec Didier JAKUBCZAK
- d'affecter la somme de 3588,00 euros en section d'investissement au compte 2031–0057 travaux de voirie,
- donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à ce contrat.

### **Frais du maître d'œuvre, travaux rue de l'église, affectation en section d'investissement**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune vient de passer un contrat de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de l'Eglise, et souhaite payer les frais du maître d'œuvre en section d'investissement

- Didier JAKUBCZAK, 3000,00 euros HT soit 3588,00 euros T.T.C

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de payer les frais ci-dessus en section d'investissement.

### **Mise aux normes du terrain de foot, demande de subvention FRAPP**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite du Fonds Régional d'appui aux Pays de Picardie (FRAPP) une subvention pour la mise aux normes du terrain de foot.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

La dépense est estimée comme suit :

Montant des travaux H.T. 19 645,50 euros

Le plan de financement est prévu comme suit  
FRAPP (15 2 946,83 euros

Autofinancement de la commune 20 549,19 euros  
(Sur montant T.T.C. des travaux)

## Questions et informations diverses

- Monsieur le Maire informe que la fête patronale se déroulera le 12, 13 et 14 juillet 2008. L'Auberge des Templiers organise des journées moules/frites.
- La collecte des déchets aura lieu le 14 juillet 2008. Nous vous demandons de sortir les containers verts la veille au soir.
- Dès la rentrée scolaire 2008/2009, les horaires de la rentrée scolaires changent. (de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30.
- Monsieur le Maire informe qu'une réunion a eu lieu cette après-midi sur l'assainissement. Une information précise aura lieu lors du prochain conseil.
- Monsieur SAROUL annonce que l'eau va augmenter de manière importante après le tout à l'égout. Nous avons un sol très défavorable. Si nous imposons aux habitants un assainissement individuel, le coût moyen par habitation est estimé à 6000 euros. Après analyse, le SPANC nous confirme que nous polluons énormément les eaux, c'est pourquoi, Montreuil aux Lions fait partie des communes prioritaires en terme d'étude et de travaux.
- Monsieur le Maire informe que Montreuil aux Lions recense 494 maisons et 11 bâtiments industriels ou commerciaux sur l'ensemble de la commune, pour la prise en compte de l'assainissement.
- Madame NOT précise que tous les soirs au terrain de foot c'est le « bazar » et que le règlement est masqué. Monsieur REGAL va faire le nécessaire très rapidement. Monsieur SAROUL propose une deuxième vitrine afin de pouvoir afficher plus clairement.
- Monsieur SAROUL informe qu'un expert s'est déplacé pour le mur du cimetière. L'expert nous conseille de nous rapprocher directement de l'assureur de l'entreprise pour entamer une action directe.
- Monsieur SAROUL explique que les responsables des bâtiments de France se sont déplacés à l'église concernant les pierres qui se décrochent autour du clocher. Le montant des travaux s'élève à environ 125 000 euros.
- Monsieur DEVRON explique que le tour de l'église étant assaini et propre, il faut terminer cette action de remise en état du clos et du couvert du bâtiment.
- Monsieur SAROUL informe que nous avons reçu le rapport sur l'eau.
- Monsieur DEVRON explique que la projection de « Bienvenus chez les Ch'tis » fut un succès.
- Monsieur REGAL informe qu'une réunion s'est déroulée à Saint Quentin pour l'USEDA. Il reste encore des fils à nus et EDF répertorie les zones à risque pour intervenir très rapidement.
- Monsieur MATRAS demande où en est l'éclairage public du terrain de sports. Monsieur le Maire précise que celui-ci avait été installé par le Club, nous allons prendre contact afin de voir si la 2<sup>ème</sup> partie est prévue.

La séance est levée à 20 heures 15.

Vu par nous, Olivier DEVRON, Maire de la Commune de Montreuil aux Lions, pour être affiché le 10 juillet 2008, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour Le Maire, F. ANORGA